

Photovoltaïque : la baisse du soutien de l'Etat offre un nouveau souffle aux batteries



(Crédits : DR)

Marine Godelier

Dans un arrêté publié jeudi, le gouvernement diminue le tarif auquel les particuliers pourront vendre l'excès d'électricité produit par leurs panneaux solaires. Ce qui devrait favoriser l'installation de batteries, afin de stocker le surplus de courant.

Une mauvaise nouvelle pour les uns... et une fenêtre de tir pour les autres. Alors que le gouvernement vient d'abaisser les tarifs auxquels les particuliers peuvent vendre le surplus d'électricité produit par leurs panneaux solaires, les acteurs du stockage saisissent la balle au bond : les coupler à des batteries compenserait ce manque à gagner, ont communiqué plusieurs d'entre eux dans la foulée.

« Le stockage solaire s'impose comme une solution concrète, accessible et performante », a par exemple fait valoir la start-up Beem Battery, évoquant une « carte à jouer ». « Plutôt que de revendre son courant à EDF à un tarif décoté, il faudrait

plutôt stocker l'électricité pour continuer de s'approvisionner soi-même quand il n'y a plus de soleil », ajoute-t-on chez Ze Energy, un producteur d'énergie solaire adossée à des batteries.

« Recentrer l'aide sur l'autoconsommation »

En effet, dans un arrêté publié ce jeudi, l'exécutif revoit le soutien public au petit photovoltaïque sur bâtiment, notamment sur les maisons des particuliers ou les parkings. Objectif : limiter l'impact sur le budget de l'Etat. Concrètement, le texte diminue de moitié la prime à l'installation, qui a déjà chuté de 40 % depuis un an.

Et ce n'est pas tout : pour rendre ces panneaux solaires rentables, EDF est obligé d'acheter l'énergie que ces panneaux génèrent en surplus à un prix fixé par la loi, via sa filiale EDF OA ou un autre opérateur agréé. Or, l'arrêté divise par trois ce tarif de rachat, passant de 12,7cts€ à 4cts€/kWh.